

G. — DEMOGRAPHIE

Mouvement naturel de la population

a) Mariages, naissances, mort-nés, décès (population non marocaine)

ANNEE ET TRIMESTRE	Mariages	Naissances vivantes	Mort-nés	Décès au total	Décès d'enfants de moins d'un an
1948 - moyenne trimestrielle	762	2.456	60	822	168
1949 - » »	734	2.453	65	713	148
1950 - » »	738	2.580	71	791	159
1951 - » »	741	2.744	77	797	133
1951 - 1 ^{er} trimestre	642	2.847	86	895	150
1951 - 2 ^e trimestre	796	2.583	69	733	127
1951 - 3 ^e trimestre	720	2.739	63	725	121
1951 - 4 ^e trimestre	806	2.743	92	834	132
1952 - 1 ^{er} trimestre	671	3.019	89	810	118
1952 - 2 ^e trimestre	903	2.664	93	727	102
1952 - 3 ^e trimestre	671	2.864	60	763	132
1952 - 4 ^e trimestre					

b) Taux de nuptialité, de natalité et de mortalité (population non marocaine)

ANNEE ET TRIMESTRE	Proportions pour 10.000 habitants (1)			Mort-nés pour 1.000 naissances au total	Décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes
	Nouveaux mariés	Naissances vivantes	Décès		
1948 - moyenne trimestrielle	179	289	97	24	69
1949 - » »	163	273	88	26	60
1950 - » »	155	272	83	27	62
1951 - » »	148	273	80	28	49
1951 - 1 ^{er} trimestre	114	254	79	29	58
1951 - 2 ^{me} trimestre	115	262	74	26	51
1951 - 3 ^{me} trimestre	142	271	69	22	48
1951 - 4 ^{me} trimestre	159	271	84	33	59
1952 - 1 ^{er} trimestre	134	302	81	29	44
1952 - 2 ^{me} trimestre	180	264	72	34	37
1952 - 3 ^{me} trimestre	128	274	73	22	47
1952 - 4 ^{me} trimestre					

(1) Ramenées à l'année entière.

1^o) Le délai de déclaration des naissances et des décès est de 30 jours ; les tableaux ci-dessus correspondent aux dates réelles des événements et non aux dates d'enregistrement à l'état civil.2^o) Sont également compris dans les mort-nés les enfants nés vivants ayant vécu moins de 72 heures et non déclarés comme tels dans ce délai.3^o) Les taux mensuels de mortalité infantile sont calculés en rapportant les décès du mois — ramenés à l'année entière — au total des naissances vivantes du mois et des onze mois précédents.4^o) Les tableaux ci-dessus se rapportent à l'ensemble de la population non marocaine : français y compris les français de statut musulman (originaires d'Algérie), étrangers. Or, si les français musulmans déclarent régulièrement leurs naissances et décès, il n'en est pas de même pour les mariages qui ne sont que rarement enregistrés à l'état civil chérifien ; il en résulte que les taux de nuptialité indiqués sont trop faibles.

c) Décès dans la population marocaine des municipalités

Constatactions de décès par les bureaux d'hygiène des 19 municipalités

ANNEE ET TRIMESTRE	MUSULMANS	ISRAELITES	TOTAL
1948 - moyenne trimestrielle	4.446	456	4.902
1949 - » »	4.881	528	5.409
1950 - » »	5.022	539	5.562
1951 - » »	5.849	496	6.345
1951 - 1 ^{er} trimestre	6.291	522	6.813
1951 - 2 ^{me} trimestre	5.231	456	5.687
1951 - 3 ^{me} trimestre	5.627	551	6.178
1951 - 4 ^{me} trimestre	6.250	456	6.706
1952 - 1 ^{er} trimestre	6.617	474	7.091
1952 - 2 ^{me} trimestre	5.643	416	6.059
1952 - 3 ^{me} trimestre	5.585	418	6.003
1952 - 4 ^{me} trimestre	6.099	416	6.515

Les éléments du tableau ci-dessus sont dénués de signification démographique ; ils permettent seulement de suivre un des aspects de l'activité des bureaux d'hygiène.

d) Taux de mortalité (population marocaine)

D'après les décès constatés par les bureaux d'hygiène de Casablanca, Rabat et Oujda

DATE	POPULATION moyenne estimée		Décès constatés		DECES pour 10.000 habitants		
	Musul- mans	Israélites	Musul- mans	Israélites	Musul- mans	Israélites	Ensemble
	milliers d'habit.						
1948 - moyenne trimestrielle	555	83	2.712	279	196	133	187
1949 - » »	575	85	3.492	354	229	160	220
1950 - » »	595	87	3.434	315	231	143	220
1951 - » »	615	88	3.678	330	239	150	228
1952 - » »	630	90	3.703	306	235	136	221
1951 - 1 ^{er} trimestre	607	88	3.924	345	259	157	246
1951 - 2 ^{me} trimestre	613	88	3.383	286	218	130	209
1951 - 3 ^{me} trimestre	617	88	3.474	369	225	168	218
1951 - 4 ^{me} trimestre	623	88	3.931	321	252	146	239
1952 - 1 ^{er} trimestre	625	90	4.111	338	267	152	252
1952 - 2 ^{me} trimestre	625	90	3.473	310	222	138	212
1952 - 3 ^{me} trimestre	635	90	3.423	289	216	128	205
1952 - 4 ^{me} trimestre	635	90	3.803	285	240	127	225

Note sur l'élévation des niveaux de vie au Maroc ⁽¹⁾

Un autre aspect (le plus important peut-être, le plus humain sûrement) des résultats obtenus est l'élévation du niveau de vie des populations marocaines, qui est la conséquence de l'ensemble des éléments que je viens d'étudier.

Non seulement les épidémies périodiques et les famines, qui décimaient la population, ont cessé d'exister au Maroc, mais, sur le plan culturel comme sur le plan social, d'immenses progrès ont été réalisés.

Grâce au développement des constructions d'écoles et des services d'enseignement (qui pratiquement n'existaient pas en 1912), le chiffre des enfants scolarisés a atteint, nous l'avons vu, 267.000 au 10 octobre 1952.

Des cités entières ont été construites par l'administration, par les sociétés minières, les industriels et les colons, cependant que des quartiers entiers des villes marocaines déjà existantes étaient dotés de voiries, de distribution d'eau et d'électricité, d'égouts, etc...

Les populations, ainsi mises à même de disposer, pour une large part, des progrès, du confort, ont également reçu le moyen de participer aux détente de la vie moderne dans le domaine des sports et des attractions diverses (cinéma, radiophonie, etc...).

L'organisation des camps de jeunesse et des colonies de vacances a largement favorisé les tendances nouvelles parmi les jeunes générations.

Dans les campagnes, le rendement des cultures et de l'élevage a été accru, et rendu plus sûr, par l'amélioration des procédés de travail.

Les salaires ont augmenté, et continuent d'augmenter, au fur et à mesure de l'amélioration de la qualification professionnelle, hâtée par l'ouverture de nombreuses écoles professionnelles et techniques.

L'organisation du régime foncier a donné aux propriétaires une garantie absolue de leurs droits, et cette situation juridique leur a permis d'obtenir crédits et avances.

Cette heureuse transformation de la vie du peuple marocain peut aisément être concrétisée par l'estimation des dépenses courantes d'une famille.

Selon les études faites de 1937 à 1949 à Casablanca, en milieu prolétarien, les chiffres s'établissent ainsi :

RUBRIQUES	REPARTITION DES DEPENSES	
	1939	1949
Alimentation	73	58,50
Habillement	7	17,1
Dépenses diverses	9,1	10,5
Logement	10,9	13,9
Total	100	100

La diminution sensible du pourcentage de dépenses alimentaires, par rapport aux dépenses totales, est un indice certain de l'élévation du niveau de la vie, car la part consacrée à la nourriture est d'autant plus grande que le pouvoir d'achat est plus restreint.

La comparaison des prix et des salaires confirme cette amélioration du standing de vie.

Si de 1939 à 1951, l'indice des prix de vente au détail a été multiplié par 27, celui des salaires d'un manoeuvre non qualifié l'a été par 55.

La tension politique internationale et la guerre de Corée, il est vrai, entraînent, depuis 1950, une hausse de prix, mais, depuis fin 1950, le salaire minimum a été relevé trois fois, l'augmentation totale, à ce jour, étant de 35,7 %.

Pendant la même période, les salaires moyens (ceux supérieurs au minimum légal) ont augmenté de 72 %.

Or, l'indice des prix, qui, par rapport à 100 % en 1939, était, en fin 1950, de 2.225, est actuellement de 2.725, soit une augmentation de 22,5 %.

(1) N.D.L.R. Extrait de la 3^{me} partie (consacrée à l'examen des réalisations françaises au Maroc et notamment aux résultats du premier plan quadriennal 1949-1952) du rapport général sur le projet de budget pour l'exercice 1953, présenté par M^e Prat-Espouey à la session de décembre 1952 du conseil du Gouvernement.

Des études faites par les spécialistes sur l'ensemble des produits consommés font apparaître que les rations caloriques ont considérablement augmenté, et que la composition qualitative de la ration énergétique s'est très améliorée.

L'enquête à laquelle il a été procédé a permis d'établir la moyenne des rations individuelles des principales denrées alimentaires :

— Consommation moyenne annuelle (en kilogrammes) :

— Sucre	27,8
— Céréales	190,4
— Viandes	12,7
— Poissons	9,3
— Légumes secs	5,5
— Légumes frais	54
— Huile	13,1
— Fruits frais	10,15
— Fruits secs	0,85
— Thé vert	1,219
— Café sec	1

L'accroissement du niveau de vie apparaît encore d'une manière très nette, par le simple rapprochement des consommations moyennes en 1920 et en 1950, des différents produits ou biens d'usage généralisés.

C'est ainsi qu'en l'espace de trente ans, la consommation moyenne de sucre est passée, au Maroc, de 13 à 24 kgs par habitant.

Les importations de thé, dont l'abondance est un signe certain de bien-être pour le Maroc, ont atteint, l'année dernière, 10.600 tonnes, contre 2.400 en 1920. Le Marocain, qui en consommait 800 grammes par tête et par an, il y a un quart de siècle, en consomme, maintenant, 1.340 grammes.

Notons également que le Maroc (bien que demeurant, globalement, exportateur de céréales) importe, désormais, des quan-

tités considérables de blé tendre, parce que la galette d'orge traditionnelle cède, progressivement, la place au pain de blé. Les quantités de blé tendre écrasées par la minoterie industrielle, qui étaient de 850.000 quintaux avant guerre, étaient de 1.480.000 quintaux en 1950, et ont été, en 1951, de 1.790.000 quintaux.

Les quantités de farines livrées aux boulangers marocains traditionnels étaient, avant guerre, de 443.000 quintaux, elles ont été, en 1951, de 1.304.000 quintaux, soit trois fois plus ; alors que les quantités de farines livrées aux boulangers européens n'ont augmenté que de 50 %.

En ce qui concerne les cotonnades, chaque marocain en achetait, autrefois, 16 mètres par an ; il en achète désormais 26.

On pourrait poursuivre à l'infini des comparaisons de ce genre.

Rappelons seulement que 984 tonnes de médicaments furent importées en 1950, contre 40 en 1918 ; que 7.600 bicyclettes sont entrées au Maroc, l'année dernière, contre 770 en 1920 ; que la consommation des denrées de demi-luxe (le tabac en particulier), et l'utilisation de certains objets non indispensables ne cessent d'augmenter.

C'est ainsi qu'à la fin de 1951, plus de 70.000 postes de radio étaient possédés par des marocains, ce nombre augmentant d'ailleurs régulièrement à la cadence de quinze à vingt mille par an. Etant donné que presque tous les postes sont en service dans les agglomérations urbaines, il est possible d'affirmer que, dans les villes, une famille marocaine sur cinq dispose actuellement d'un poste récepteur.

D'une manière générale, l'accroissement du niveau de vie individuel des marocains est d'autant plus remarquable qu'il a été enregistré alors que le pays connaissait, pour la première fois, grâce aux bienfaits de la paix française, un essor démographique extrêmement rapide (plus de 8.000.000 d'habitants en 1952, contre moins de 4.000.000 en 1912).

Note sur l'école marocaine d'administration ⁽¹⁾

I. — Année scolaire 1951-1952

Le troisième stage de l'école marocaine d'administration a eu lieu, comme il est prévu par le règlement intérieur, de novembre 1951 à juin 1952.

Sur 25 élèves qui ont suivi les cours et subi l'examen de fin de stage, 20 élèves ont obtenu le brevet de l'école, contre 18 sur 54 en 1950, et 21 sur 51 en 1951.

Les brevetés du stage 1951-1952, auxquels s'étaient joints 5 fonctionnaires de celui de 1949-1950, ont fait, du 8 juillet au 9 août, un voyage d'étude en France.

A l'expiration de ce voyage, les brevetés ont été affectés aux divers emplois des cadres principaux qui leur avaient été réservés dans l'administration.

II. — Année scolaire 1952-1953

L'année scolaire 1952-1953 est en voie de préparation. A ce jour (2), 72 candidatures se sont manifestées, dont 58 de fonctionnaires et 14 d'étudiants. La session d'octobre des examens généraux permet d'espérer qu'un certain nombre d'étudiants, admis en ce moment, poseront ensuite leur candidature à l'école. Les listes d'inscription ne seront closes qu'après cette session.

III. — Nouveau régime des études à l'école

Après délibération du conseil d'administration, un nouveau

(1) N.D.L.R. Extrait du rapport sur le projet de budget, pour l'exercice 1953, du secrétariat général du protectorat, présenté par M. G. Chapuis à la session de décembre 1952 du conseil du gouvernement.

(2) Novembre 1952.

règlement intérieur de l'école a été soumis, en juin dernier, à l'approbation du Makhzen central.

Cette réforme a principalement pour objet :

— 1° de doubler la durée du cycle moyen d'études, l'expérience ayant fait apparaître qu'une seule année est insuffisante, eu égard à leur origine, pour assurer une formation suffisante des fonctionnaires des cadres principaux ;

— 2° d'organiser le cycle des études supérieures, laissé en suspens en 1949, celui-ci devant préparer, non seulement aux emplois supérieurs de l'administration, mais encore aux emplois de la magistrature des tribunaux makhzen.

Le projet n'ayant pas encore été définitivement approuvé, n'a pu être mis en application, dès l'année scolaire 1952-1953.

IV. — Construction des bâtiments de l'école

On rappellera ici que cette construction, dont les plans ont été établis après un concours entre architectes et approuvés par S. M. le Sultan, a été conçue pour répondre au fonctionnement d'une école de 200 élèves.

Elle a été divisée en deux parties ; la première partie constituant une unité fonctionnelle et architecturale répondant aux besoins actuels et immédiatement prévisibles, la deuxième représentant des extensions progressives et éventuelles d'avenir.

La première partie, dont les travaux ont été commencés fin octobre 1951, a été divisée en quatre tranches.

— 1° La première tranche comprend : 4 bâtiments administratifs (y compris la conciergerie), 2 salles de cours, 3 salles d'études, l'aménagement du patio, des entrées, le nivellement du terrain, enfin, les murs de clôture et de soutènement.

Ces travaux seront vraisemblablement terminés en avril prochain et l'école pourra commencer, dès ce moment, à fonctionner dans ces locaux.

La dépense prévue, pour la construction de cette première tranche et son aménagement, est de 96.375.000 de francs. Les crédits mis à la disposition de l'école, jusqu'à ce jour, s'élèvent à 85 millions de paiement et 12 millions de crédits d'engagement ;

— 2° La deuxième tranche, à exécuter en 1953, comprend : 1 bâtiment de 2 salles d'études, 1 logement de gardien et jardinier, le garage et le parking, les allées, jardins et fontaines.

Un crédit de 24.525.000 de francs a été demandé pour ces travaux au budget de 1953, chiffre auquel il faut ajouter la transformation, en crédit de paiement, du crédit d'engagement de 12 millions de francs obtenu en 1952, soit ensemble 36.525.000 francs.

Par ailleurs, un crédit de 8 millions de francs a été demandé pour l'édification d'un logement pour le directeur qui, actuellement logé dans un immeuble pris à bail par l'administration, est menacé d'expulsion pour cause de reprise de la villa par le propriétaire.

Le total des crédits, demandés au budget de 1953, atteint donc : 36.525.000 + 8.000.000 = 44.525.000 de francs.

— 3° La troisième tranche, dont la construction est prévue pour 1954, comprend un bâtiment dans lequel seront aménagées : bibliothèque, salle de lecture, salle de réunion des professeurs, salle de réunion des élèves ;

— 4° La quatrième tranche, pour 1955, comportera la construction d'un amphithéâtre.

Le prix de revient des travaux de ces deux dernières tranches a été estimé, en juin dernier, à 60.500.000 de francs.

Mouvements migratoires

Passages de voyageurs (1) aux frontières du Maroc

NATIONALITE	Voie empruntée	1950	1951	1951	1951	1952	1952	1952	1952
		moyenne trim.	moyenne trim.	3 ^{me} trim.	4 ^{me} trim.	1 ^{er} trim.	2 ^{me} trim.	3 ^{me} trim.	4 ^{me} trim.
ENTREES									
Français	Terre	47.616	57.489	79.182	53.597	41.744	63.242	116.440	74.522
	Mer	9.008	9.096	13.902	11.196	5.564	7.530	15.341	11.012
	Air	20.947	22.929	37.116	22.782	16.699	20.096	34.667	26.896
	Total	77.571	89.514	130.200	87.575	64.007	90.868	166.448	112.430
Etrangers	Terre	5.726	6.960	9.185	7.733	8.819	10.703	16.061	12.320
	Mer	741	864	1.052	839	1.912	2.247	1.169	1.193
	Air	2.187	5.847	7.892	5.859	6.390	5.503	5.874	5.255
	Total	8.654	13.671	18.129	14.431	17.121	18.453	23.104	18.768
Marocains (2)	Terre	44.579	31.371	61.015	47.761	33.725	43.945	84.863	44.390
	Mer	898	588	1.198	1.321	562	725	1.737	838
	Air	837	384	1.492	787	572	781	3.403	811
	Total	46.314	32.343	63.705	49.869	34.859	45.451	90.003	46.039
Ensemble	Terre	97.921	84.942	149.382	109.091	84.288	117.890	217.364	131.232
	Mer	10.647	8.406	16.152	13.356	8.038	10.502	18.247	13.043
	Air	23.971	24.363	46.500	29.428	23.661	26.380	43.944	32.962
	Total	132.539	117.711	212.034	151.875	115.987	154.772	279.555	177.237
SORTIES									
Français	Terre	44.847	37.917	79.597	44.552	39.951	77.455	106.672	65.279
	Mer	6.432	3.120	12.020	3.627	3.862	12.908	14.149	3.630
	Air	15.235	11.373	24.948	12.149	13.140	20.425	21.114	14.940
	Total	66.514	52.410	116.565	60.328	56.953	110.788	141.935	83.849
Etrangers	Terre	6.153	5.742	9.554	7.001	8.409	11.896	16.490	11.439
	Mer	635	501	861	656	1.521	2.327	990	774
	Air	1.837	3.195	3.681	3.842	4.488	6.975	6.901	5.904
	Total	8.625	9.438	14.096	11.499	14.418	21.198	24.381	18.117
Marocains (2)	Terre	20.160	17.988	26.197	24.713	25.093	41.660	58.558	35.471
	Mer	1.484	933	5.461	1.317	878	2.175	4.038	1.526
	Air	638	351	1.364	1.745	379	473	1.845	496
	Total	22.282	19.272	33.022	27.775	26.350	44.308	64.441	37.493
Ensemble	Terre	71.160	61.647	115.348	76.266	73.453	131.011	181.720	112.189
	Mer	8.551	4.554	18.342	5.600	6.261	17.410	19.177	5.930
	Air	17.710	14.919	29.993	17.736	18.007	27.873	29.860	21.340
	Total	97.421	81.120	163.683	99.602	97.721	176.294	230.757	139.459

(1) Voyageurs de tous âges.

(2) Le fort excédent de marocains par voie de terre ne correspond pas à une immigration réelle, mais semble dû à un enregistrement incomplet des sorties de frontières vers l'Algérie dans la région d'Oujda.

Santé publique — Déclarations de maladies contagieuses

Ensemble de la population du Maroc (1)

ANNEE ET TRIMESTRE	Fièvre typhoïde		Fièvre paratyphoïde		Typhus exanthématique		Fièvre récurrente		Variole et varioloïde	
1948 - moy. trimestrielle	171		30		18		6		6	
1949 - >	192		27		6		3		3	
1950 - >	80	144	12	18	1	2	4	11	—	3
1951 - >	34	90	10	10	—	3	1	5	—	2
1952 - >										
1951 - 1 ^{er} trimestre	27	72	12	9	—	2	—	4	—	1
1951 - 2 ^e trimestre	32	51	11	8	—	6	2	3	—	—
1951 - 3 ^e trimestre	31	100	8	8	—	—	1	10	—	—
1951 - 4 ^e trimestre	46	138	8	16	—	3	—	4	—	—
1952 - 1 ^{er} trimestre	35	103	8	5	—	2	1	2	1	3
1952 - 2 ^e trimestre	35	93	5	1	—	—	3	12	1	2
1952 - 3 ^e trimestre	40	129	7	7	—	—	—	7	—	4
1952 - 4 ^e trimestre										
ANNEE ET TRIMESTRE	Rougeole rubéole		Scarlatine		Diphthérie		Dysenterie amibienne		Dysenterie bacillaire	
1948 - moy. trimestrielle	987		21		102		7.974		477	
1949 - >	603		51		105		6.984		438	
1950 - >	213	1.396	39	88	56	44	84	6.602	22	786
1951 - >	229	1.321	24	15	58	50	108	6.210	19	996
1952 - >										
1951 - 1 ^{er} trimestre	365	1.118	32	10	49	39	86	5.438	10	674
1951 - 2 ^e trimestre	201	7.765	13	15	41	32	121	6.213	15	1.131
1951 - 3 ^e trimestre	40	847	16	18	37	50	103	6.979	47	1.850
1951 - 4 ^e trimestre	268	1.555	33	10	103	78	123	6.207	2	329
1952 - 1 ^{er} trimestre	407	2.203	31	10	59	72	52	3.534	1	235
1952 - 2 ^e trimestre	236	1.477	31	15	16	71	98	4.199	2	287
1952 - 3 ^e trimestre	41	480	14	14	42	108	94	5.612	12	517
1952 - 4 ^e trimestre										
ANNEE ET TRIMESTRE	Tuberculose pulmonaire ouverte		Lèpre		Ophtalmie granuleuse		Conjonctivite purulente et ophtalmie des nouveaux-nés		Infection puerpérale	
1948 - moy. trimestrielle	4.146		66		59.655		64.092		39	
1949 - >	4.776		54		93.306		77.826		54	
1950 - >	71	5.828	—	75	75	86.799	116	68.873	1	56
1951 - >	82	7.025	—	91	69	85.698	106	78.421	1	36
1952 - >										
1951 - 1 ^{er} trimestre	101	6.886	—	79	40	81.297	30	71.050	—	40
1951 - 2 ^e trimestre	83	7.973	—	108	123	95.324	66	59.946	—	36
1951 - 3 ^e trimestre	59	7.441	—	117	31	87.162	111	93.692	1	54
1951 - 4 ^e trimestre	86	5.801	—	71	83	79.007	218	88.997	1	27
1952 - 1 ^{er} trimestre	80	5.669	—	87	44	75.416	90	57.330	—	35
1952 - 2 ^e trimestre	75	5.905	—	121	91	99.642	88	60.674	2	38
1952 - 3 ^e trimestre	114	6.009	—	120	50	95.170	145	108.328	1	45
1952 - 4 ^e trimestre										

(1) Les chiffres de la colonne de gauche représentent les effectifs des malades européens. Ceux de la colonne de droite, les effectifs des malades marocains.

Evolution de la capacité hospitalière des établissements sanitaires du Protectorat ⁽¹⁾

— 1 ^{er} janvier 1947	5.600 lits	— 1 ^{er} janvier 1951	8.314 lits
— 1 ^{er} janvier 1948	6.100 lits	— 1 ^{er} janvier 1952	9.582 lits
— 1 ^{er} janvier 1949	6.703 lits	— 1 ^{er} janvier 1953	10.418 lits (2)
— 1 ^{er} janvier 1950	7.355 lits		

(1) N.D.L.R. Extrait du rapport sur le projet de budget pour l'exercice 1953, de la santé publique et de la famille présenté par M. Comte, à la session de décembre 1952 du conseil du gouvernement.

(2) L'ouverture, en 1953-54, des futurs hôpitaux franco-

marocains, actuellement en construction, doit porter, en 1954, cette capacité hospitalière à 12.000 lits.

Le programme quadriennal en cours d'exécution porte sur un chiffre global de 4.000 lits; la capacité hospitalière envisagée, pour 1956, est de 15.000 lits.

H. — CHRONIQUES

Evolution des municipalités et centres non érigés en municipalités ⁽¹⁾

L'année 1952 se situe à un point particulièrement important de l'effort entrepris pour l'équipement de base des municipalités et des agglomérations rurales.

Elle marque, en effet, la fin du premier plan quinquennal et l'élaboration du nouveau plan quadriennal qui, tenant compte des résultats de la première expérience, définit la tâche à accomplir pendant la période s'échelonnant de 1953 à 1956.

SITUATION DANS L'IMMEDIAT APRES GUERRE

Les hostilités ont, certes, épargné au Maroc les destructions et les dégâts matériels. Mais la situation, à la fin de la guerre, n'en était pas moins fort peu brillante.

L'arrêt total des approvisionnements, la pénurie de personnel de conception comme d'exécution avaient, sinon arrêté, tout au moins réduit à l'extrême les possibilités d'action des municipalités (peu ou pas de réalisations, à peine la routine minimum d'entretien pour empêcher des dégradations et des pertes définitives).

On peut chiffrer à 10 ans le retard accumulé dans tous les domaines de l'activité municipale (viabilité, adduction et distribution d'eau, assainissement, extension des réseaux d'électricité, etc...). Il n'était pas question non plus de réaliser des constructions de quelque envergure, telles que marchés, abattoirs, etc.

Or, cette situation était d'autant plus grave qu'en face de cette paralysie quasi totale imposée par les événements, on assistait, dès la fin de la guerre, à un développement extrêmement rapide des entreprises privées.

D'une part, la population des municipalités n'avait cessé de s'accroître; elle était passée de 980.000 habitants en 1936, à 1.778.000 en 1947.

Parallèlement à ce développement démographique, d'importants capitaux, se montant à des dizaines de milliards, s'investissaient au Maroc; et c'est ainsi que l'on pouvait assister, dès

l'année 1948, à la création et à l'essor extraordinaire de certains quartiers industriels. A ces graves problèmes, il fallait rapidement trouver des solutions.

Quant aux centres non érigés en municipalités, ils végétaient dans une pénurie de ressources à peu près totale.

*
**

Nous analyserons ci-dessous quels étaient, en présence de cette situation, les moyens d'action, les possibilités ouvertes par la réforme fiscale, les résultats déjà obtenus, et les projets pour les années à venir.

Notre exposé portera successivement sur les municipalités et sur les centres.

MUNICIPALITES

En 1946, les ressources financières de ces collectivités ne permettaient pas, dans la grande majorité des cas, de faire face aux dépenses ordinaires; non seulement il était inutile d'envisager des progrès, mais on en était réduit à limiter les dégâts et à poursuivre, sans espoir, l'hypothétique équilibre du budget. C'est ainsi qu'en 1948 le déficit global des budgets de fonctionnement des municipalités atteignait 90 millions.

Le rendement des taxes municipales était insuffisant, et le principal pourvoyeur du trésor municipal, « les droits de porte », était incapable de remplir son rôle avec efficacité. Outre son caractère désuet et archaïque, le désagrément qu'il occasionnait aux usagers, sa cherté, puisqu'on pouvait évaluer à 20 %

(1) N.D.L.R. Extrait du rapport sur le projet de budget pour l'exercice 1953, de la direction de l'intérieur, présenté par M. R. Dupré, à la session de décembre 1952 du conseil du Gouvernement.